

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 151 (2006)  
**Heft:** 11-12

**Artikel:** Une nouvelle forme de terrorisme, le "pyroterrorisme"?  
**Autor:** Streit, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346644>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une nouvelle forme de terrorisme, le «pyroterrorisme» ?

## ■ Cap Pierre Streit

La vague d'incendies qui a touché la Galice durant le mois d'août 2006 a détruit au moins 100000 hectares de forêt et de lande. La majeure partie d'entre eux a une origine humaine. Pour faire face à cette véritable catastrophe (6% de la surface estimée des forêts en Galice), un dispositif sans précédent en Espagne a été mis en place, comprenant notamment 2000 militaires engagés, aussi bien dans des missions d'appui et d'évacuation que dans des missions de surveillance (opération «CENETINELA GALEGA»).

Ce que les autorités espagnoles n'hésitent pas à appeler le «terrorisme forestier» pose une série de problèmes aux forces armées engagées à titre subsidiaire et ouvre de nouveaux champs pour leur engagement, y compris dans le domaine du maintien de l'ordre public.

## Origines du «pyroterrorisme»

Aux Etats-Unis, les autorités parlent depuis 2000 de «*pyroterrorism*», défini comme l'usa-

ge d'attaques incendiaires destinées à intimider un gouvernement ou une population à des fins politiques ou sociales. Le «pyroterrorisme» présente quatre traits propres au terrorisme: le ciblage de non-combattants, une motivation politique, l'usage de la violence avec un impact psychologique, des auteurs organisés. Si, dans le cas de l'Espagne ou de la France, les incendies volontaires semblent le fait de particuliers mus par des motivations criminelles (spéculation foncière etc.), Israël a déjà connu plusieurs vagues d'incendies organisées, une autre forme de l'*Intifada* palestinienne. Au reste, ce type de menace n'est pas nouveau: pendant la Seconde Guerre mondiale, la côté Ouest des Etats-Unis a vécu dans la hantise de feux de forêts causés par la cinquième colonne japonaise.

## Comment réagir ?

Une réponse spécifique face à ce danger n'est pas possible, si ce n'est par le renforcement des moyens civils (comme c'est le cas en France dans le cadre de l'opération «HEPHAISTOS»). Plus généralement, depuis les attentats du 11 septembre 2001,

le concept d'*Homeland Defense*, de *Défense du territoire* ou de *Sauvegarde du pays* a pris une importance de plus en plus grande. Pour faire face aux catastrophes naturelles ou technologiques, qu'elles soient accidentelles ou intentionnelles, la planification, comme la conduite en cas de crise, doit avoir une dimension interministérielle ou, en Suisse, interdépartementale. Une plus grande fédération des différents centres de planification et de conduite de crise est donc nécessaire.

*In fine*, fédérer signifie rassembler en un seul lieu ces différents centres et les équiper de matériels et de logiciels identiques. La multiplication des catastrophes, y compris en Suisse, rend une telle mesure plus que jamais nécessaire. Celle-ci allant de pair avec une redéfinition du concept de *Défense du territoire*. La fin de la guerre froide a pu laisser croire qu'un tel concept était devenu suranné, en l'absence d'un «ennemi identifié». Il n'en est rien. Une approche nouvelle est donc nécessaire, qui doit inclure en particulier la défense du patrimoine naturel et des infrastructures vitales.

P. S.